

ADHESION AU FSE

FOYER SOCIO-EDUCATIF DE LA CITE SCOLAIRE JULES FERRY

Le FSE est une association, loi 1901, gérée et animée par des bénévoles au sein de la cité scolaire et qui a pour but :

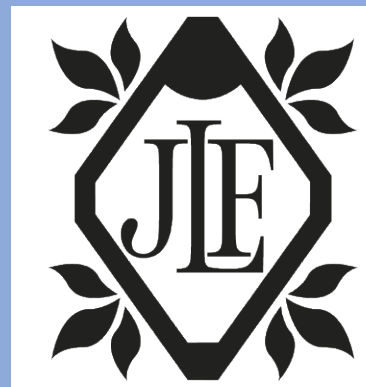
- D'offrir aux élèves des activités enrichissantes et relevant de champs divers** : ateliers et clubs (théâtre, musique, échec, danse, mathématiques, chorale, sciences et cuisine), participation à des projets culturels ou des sorties pédagogiques, achat de matériel divers (ballons, livres, BD,...).
- De participer au financement des voyages scolaires pour tous les élèves.**
- De valoriser la créativité, l'initiative et le goût d'entreprendre** : aide aux projets du Conseil de Vie Collégienne, récompenses aux concours ...

Votre cotisation volontaire d'adhésion est, avec la recette des photos de classe, la principale source de revenus du FSE. Merci d'avance pour votre adhésion et votre solidarité.

Si vous souhaitez en tant que parent, animer ou proposer un atelier pour améliorer la vie des élèves, n'hésitez pas à vous manifester par mail auprès des CPE.

Le Bureau du FSE

C.FOUQUET - J. GARNIER –
L.CHARRIER – M.M. CLOUP-SPEER



Cité scolaire JULES FERRY

77 Boulevard de Clichy
75009 PARIS

☎ 01.56.02.23.00

@ : ce.0750669v@ac-paris.fr

NOUVEAUTE !

Achat groupé des fournitures scolaires dès le mois de juin.

voir bon de commande joint

✓ *Listes établies par les enseignants de Jules Ferry par niveau de classe.*

✓ *Livraison le jour de la rentrée.*

✓ *Tarifs groupés*

✓ *Action solidaire envers les familles en difficultés*

*En 2020-2021, les dons des familles ont représenté **63% du budget du FSE ! MERCI pour votre générosité !***

*En 2020-2021, malgré la situation sanitaire, **des ateliers, des clubs, des projets culturels interclasses** ont ainsi pu être subventionnés par le FSE.*

Foyer Socio-Educatif de
la cité scolaire Jules
Ferry

BULLETIN D'ADHESION FSE 2021-2022

Madame, Monsieur _____, responsable de l'enfant :
Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

adhère au FSE pour l'année 2021-2022

verse une cotisation annuelle (10 euros minimum) d'un montant total de€

en chèque à l'ordre du FSE du lycée Jules Ferry

OU en espèces

Signature